

CARNET

du Forum de l'entrepreneuriat **EN CIRCUIT COURT 2025**

27 NOVEMBRE 2025 – WAVRE



WE

1. SOMMAIRE

Le 27 novembre 2025, Wallonie Entreprendre réunissait les acteurs du circuit court à l'occasion du 3^{ème} Forum de l'entrepreneuriat en circuit court alimentaire.

Producteurs, entrepreneurs, artisans, distributeurs, coopératives, financeurs, partenaires d'accompagnement et représentants institutionnels ont partagé **une ambition commune : renforcer la robustesse et la résilience des circuits courts en Wallonie.**

La séance plénière inaugurale, marquée par l'allocution à distance de Madame Anne-Catherine DALCQ, Ministre wallonne de l'Agriculture et de la Ruralité, et par le mot de bienvenue de Jean-Pierre DI BARTOLOMEO, membre du Comité de Direction de Wallonie Entreprendre, a posé le cadre politique et stratégique de la journée. La présentation du Baromètre 2025 de la santé financière des acteurs en circuit court a permis d'ancrer les échanges dans la réalité économique du secteur.

Le cœur du Forum reposait sur les ateliers participatifs dont les travaux ont porté sur quatre axes clés : développer une stratégie commerciale à la fois rentable et alignée avec les valeurs du secteur ; mettre en place des solutions logistiques agiles et mutualisées pour gagner en efficacité ; renforcer la coopération entre producteurs, transformateurs et distributeurs ; et faciliter l'accès aux ressources financières, foncières et humaines afin de soutenir la structuration et la pérennité des filières.

Ces ateliers ont donné l'opportunité aux acteurs économiques d'exprimer leurs besoins, d'identifier les freins rencontrés et de co-construire des pistes d'actions concrètes et réalisables. Les échanges ont confirmé **l'importance de la mutualisation, de la coopération intersectorielle et de dispositifs matériels et financiers adaptés pour consolider les modèles économiques.**

La conférence plénière de clôture a élargi la réflexion aux enjeux stratégiques et politiques, notamment à travers la présentation de la **stratégie « Alimentation Durable »** du Gouvernement wallon par le Ministre de la Santé, de l'Environnement et de l'Economie sociale, Monsieur Yves COPPIETERS.

Une interview croisée **« Entre résilience et robustesse, comment les acteurs du circuit court résistent aux crises successives ? »** du **Professeur Bruno Colmant et de la Professeure Sybille Mertens** a apporté un éclairage académique et économique sur les enjeux structurels du secteur, suivie d'un panel final enrichi des regards du monde coopératif, agricole, financier et institutionnel.

Ce carnet vise à restituer les enseignements majeurs de cette journée, à valoriser les contributions des participants et à alimenter la réflexion sur le secteur. Il s'inscrit dans une dynamique collective : **faire des circuits courts un pilier structurant d'une alimentation locale, durable et économiquement robuste en Wallonie.**





2. LES CIRCUITS COURTS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il s'agit du mode de production et de commercialisation qui vise à rapprocher le producteur du consommateur et rencontrant ces enjeux :

- ▶ Réduction des intermédiaires
- ▶ Relocalisation de la production et de la transformation
- ▶ Prix équitable au producteur
- ▶ Accessibilité et prix juste au consommateur
- ▶ Proximité géographique ou relationnelle

- ▶ Transparence de la filière
- ▶ Qualité et durabilité des produits
- ▶ Relation de confiance entre producteurs et consommateurs

dans le but d'améliorer la viabilité des acteurs économiques, mais aussi la santé, le bien-être et l'environnement en Wallonie.

3. BAROMÈTRE CIRCUIT COURT 2025

Le Baromètre¹ est une photo précise de la santé économique des circuits courts alimentaires en Wallonie réalisée chaque année par Wallonie Entreprendre. Il confirme que le secteur est bien réel, structurant et créateur d'emplois... mais qu'il traverse une période de tension financière.

1. LES CIRCUITS COURTS CONTINUENT DE SE DÉVELOPPER

En 2025, **1.199 entreprises** sont actives en circuit court en Wallonie. Il s'agit des acteurs économiques (producteurs – transformateurs – distributeurs) qui ont choisi le circuit court alimentaire à titre principal.

Cela représente une progression de 5,6% par rapport à 2024.

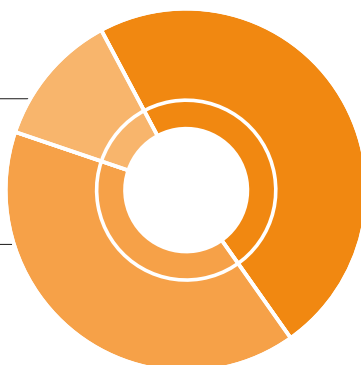
Le secteur est composé presque exclusivement de **très petites entreprises** : 96 % de TPE de moins de 10 travailleurs et 48% en personne physique.

Plus de la moitié des acteurs ont plus de 10 ans d'existence.

→ **Les circuits courts ne sont plus un phénomène émergent, mais un tissu économique installé.**

ENTREPRISES ÉCONOMIE
SOCIALE (SC, ASBL,
FONDACTIONS) | **12%**

SRL, SA, ... | **40%**



INDÉPENDANT PERSONNE
PHYSIQUE | **48%**

¹EcoRes – Groupe One – CAP-N – INOOPA – SPI, *Étude d'objectivation des circuits courts alimentaires wallons – Actualisation 2025*, actualisation du volet quantitatif, octobre 2025, réalisée pour Wallonie Entreprendre

2. UN VRAI IMPACT SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Un tiers des entreprises en circuit court sont considérées comme **"structurantes"** pour le territoire (33,2 %).

Cela signifie qu'elles contribuent fortement à :

- ▶ La création de valeur ajoutée,
- ▶ L'emploi,
- ▶ L'ancrage territorial.

Proportionnellement, les circuits courts sont **plus structurants que le secteur alimentaire dans son ensemble** dont l'indicateur est de 23,6%.

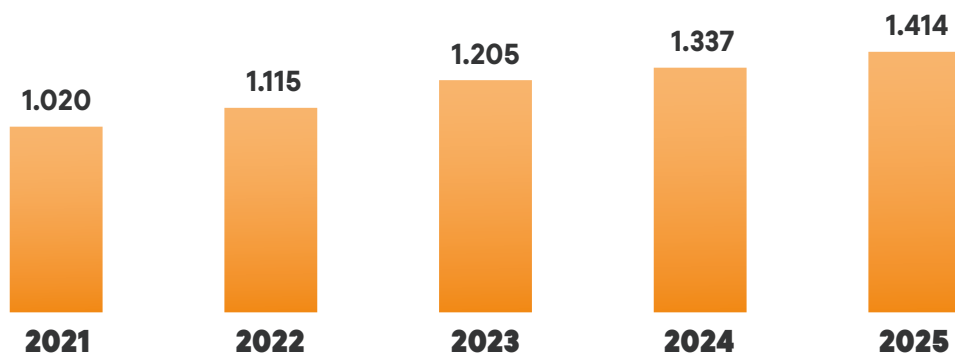
→ **les circuits courts jouent un rôle économique local supérieur à leur poids numérique.**

3. UN MOTEUR IMPORTANT D'EMPLOIS

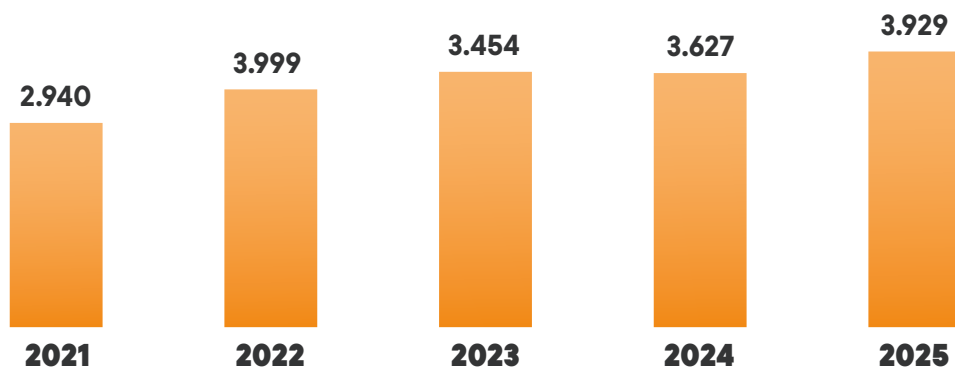
En 2025, les circuits courts représentent :

- ▶ **1.414 emplois directs** (ETP)
- ▶ **3.929 emplois indirects** (ETP)

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DIRECT (ETP)



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDIRECT (ETP)



Chaque emploi direct créé génère 2,8 emplois indirects.

L'emploi direct progresse de +5,7 % et l'indirect de +8,3 % par rapport à 2024.

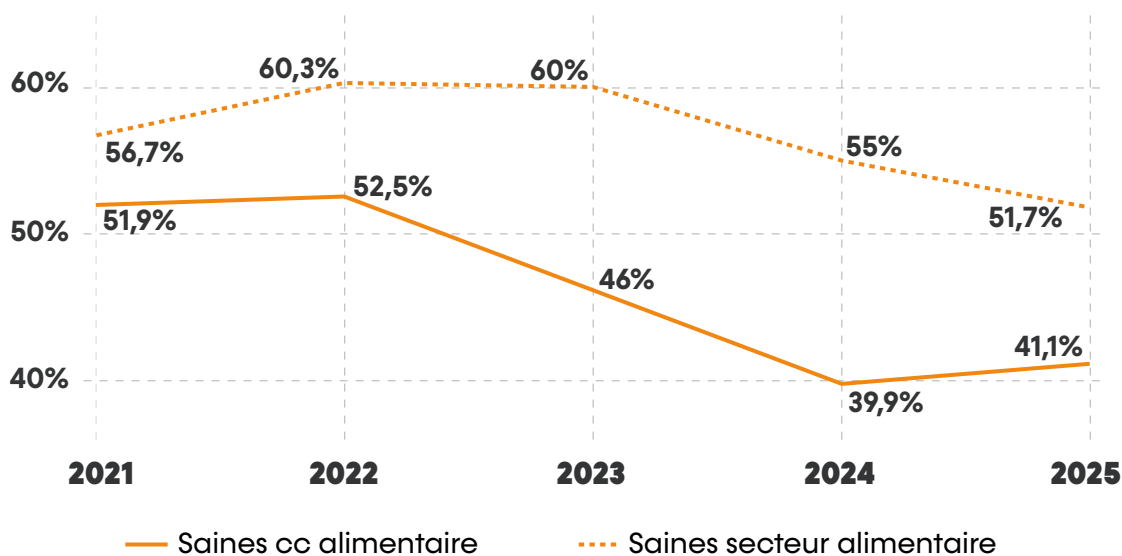
→ **Les circuits courts ne créent pas seulement de l'activité agricole ou alimentaire : ils soutiennent toute une chaîne économique (fournisseurs, logistique, services...).**

4. UNE SANTÉ FINANCIÈRE SOUS PRESSION

Le Baromètre met en évidence une **dégradation continue de la santé financière** des entreprises :

- La part d'entreprises financièrement saines est passée de près de 51,9 % en 2021 à **41,1% en 2025**, mais avec une légère remontée par rapport à 2024

ÉVOLUTION DU TAUX D'ENTREPRISES SAINES FINANCIÈREMENT



- Le score de **résilience financière** recule significativement entre 2023 et 2025
- Le taux d'entreprises en croissance diminue légèrement (13,8 %)

Cette fragilisation s'explique largement par le contexte de forte inflation : hausse des coûts en amont (énergie, matières premières) et difficulté à répercuter intégralement ces hausses sur les prix de vente.

→ **Le secteur tient bon, mais il est plus fragile qu'avant.**



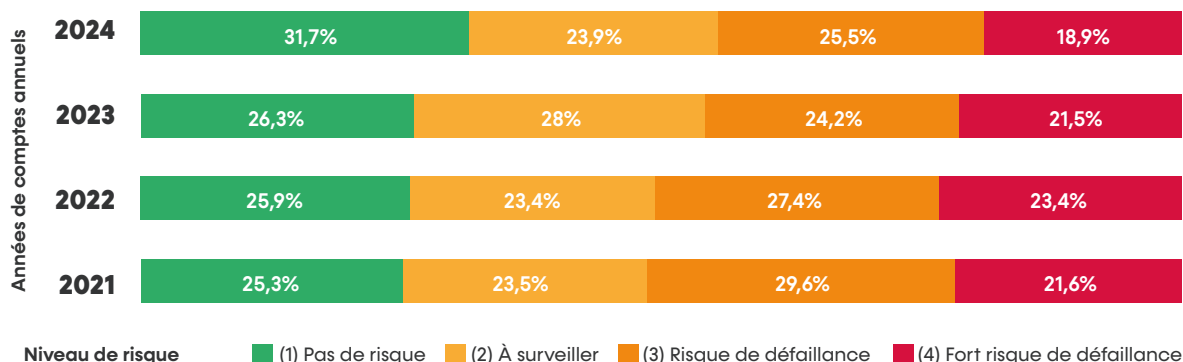


5. PRODUCTIVITÉ ET RISQUE DE DÉFAILLANCE : DES SIGNAUX CONTRASTÉS

La productivité du travail progresse et dépasse désormais le secteur alimentaire, atteignant 68.442 € en 2024.

Par ailleurs, on observe une légère diminution du risque de défaillance, la proportion d'entreprises hors risque progressant de 54,3 % à 55,6 %.

NIVEAUX DE RISQUE DE DÉFAILLANCE GLOBAL



Cette progression est encore plus significative pour les entreprises d'économie sociale qui passent à 69,7 % de score.

→ **Cela nuance le constat de fragilité financière : le secteur est sous pression, mais pas en situation de crise systémique.**

EN SYNTHÈSE

Le Baromètre 2025 montre que les circuits courts en Wallonie :

- ✓ se développent
- ✓ créent de l'emploi
- ✓ contribuent fortement à l'économie locale
- ✓ améliorent leur productivité

Mais :

- ⚠ leur santé financière s'est fragilisée
- ⚠ leur capacité de résistance aux crises s'est réduite.

Les circuits courts constituent un pilier stratégique pour une alimentation locale, durable et créatrice de valeur.

Le défi des prochaines années sera de **consolider les modèles économiques pour transformer cette dynamique territoriale en robustesse durable.**

4. SOLUTIONS ÉMERGEANT DES ATELIERS

Les ateliers coanimés avec notre réseau d'opérateurs d'accompagnement, visaient à

- ▶ Permettre aux acteurs du circuit court de partager directement leurs besoins et défis
- ▶ Encourager la coopération entre métiers et secteurs (producteurs, transformateurs, logisticiens, financiers, institutions)
- ▶ **Générer des solutions collectives** adaptées aux réalités du terrain
- ▶ Alimenter la réflexion politique et stratégique avec des retours concrets du terrain

Durant les ateliers, 16 solutions ont émergé sous forme de « prototypes ». En voici les principales pistes d'actions :

1. MUTUALISATION DES SERVICES

SOLUTION PROPOSÉE :

Créer des dispositifs mutualisés (coopératives, plateformes ou services partagés) permettant aux acteurs du circuit court de partager des services comme la communication, la comptabilité, les outils numériques ou la gestion de campagnes collectives.

- Mise en œuvre progressive via un groupe porteur et un test territorial.
- Animation possible par les structures d'animation territoriale (Ceintures et réseaux alimentaires, Gal...).

FINALITÉ : professionnaliser les acteurs tout en allégeant leur charge administrative et en renforçant la visibilité collective.

2. MUTUALISATION DES RESSOURCES HUMAINES

SOLUTION PROPOSÉE :

Développer des groupements d'employeurs et des dispositifs de partage de personnel entre plusieurs structures, couplés à la mutualisation de matériel et d'outils.

- Organisation de rencontres territoriales pour identifier les besoins.

- Structuration minimale autour de quelques entreprises candidates
- Mobilisation de partenaires existants et de modèles de groupements d'employeurs opérationnels (Terre Emploi, Smart, DiES, Paysans artisans etc.).

FINALITÉ : sécuriser l'emploi, réduire les coûts et répondre au manque de main-d'œuvre.

3. PLATEFORME LOGISTIQUE (INFORMATIQUE)

SOLUTION PROPOSÉE :

Ne pas créer un nouvel outil, mais renforcer l'interopérabilité entre les plateformes existantes et consolider le socle DATA.

- Priorité au référencement de produits.
- Définition de standards communs.
- Gouvernance logistique et IT claire en s'appuyant sur l'expertise existante (Logistics in Wallonia, Collectif 5C, Collège des Producteurs...)

FINALITÉ : fluidifier les commandes, améliorer la coordination et renforcer la robustesse des chaînes logistiques.

4. ACCESSIBILITÉ DES PETITS CLIENTS

SOLUTION PROPOSÉE :

Optimiser les hubs et infrastructures existantes pour permettre la livraison de petites commandes via des points relais ou une meilleure organisation des flux. Logistics in Wallonia et les Pôles Circuit Court peuvent être les premiers contributeurs.

- Cartographier les zones couvertes et les "déserts logistiques".
- Tester des pilotes en milieu rural et urbain.
- Massifier la demande (ex. regroupement des petits clients pour commande).

FINALITÉ : rendre le circuit court accessible aux petites collectivités tout en maintenant la viabilité économique du dernier kilomètre.

5. RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SOLUTION PROPOSÉE :

Structurer un parcours d'installation en circuit court en combinant :

- ▶ La mobilisation du foncier public et privé,
 - ▶ La création ou le développement d'espaces-test,
 - ▶ Le développement de modèles juridiques adaptés et existants (fermes partagées, GAEC),
 - ▶ Un accompagnement coordonné.
- Création d'un cadastre des terres disponibles et des fermes à transmettre.
- Organisation de rencontres entre candidats et cédants.

FINALITÉ : faciliter l'installation et sécuriser le renouvellement des générations agricoles.

6. OUTILLER L'ACCOMPAGNEMENT

SOLUTION PROPOSÉE :

Renforcer les structures d'accompagnement via un référentiel commun, un cadastre des compétences et un renforcement de la collaboration entre opérateurs.

- Développer des formations spécifiques « agro-alimentaire ».
- Créer une base de données d'experts.
- Mettre en place et co-animer des groupes d'acteurs économiques

FINALITÉ : rendre l'accompagnement plus lisible, coordonné et efficace.

7. POLITIQUE ALIMENTAIRE LOCALE

SOLUTION PROPOSÉE :

Intégrer l'alimentation durable et de qualité dans les politiques communales via les PAT (Projets d'Alimentation territoriale), en mettant en place :

- ▶ Une gouvernance locale dédiée (commissions consultatives, schéma alimentaire),
 - ▶ Des dispositifs concrets de solidarité (ex. paniers alimentaires solidaires),
 - ▶ Implication de l'ensemble du territoire.
- Replacer l'alimentation à l'ordre du jour des conseils communaux
- Créer un schéma de l'alimentation

FINALITÉ : structurer une stratégie alimentaire territoriale et renforcer l'accessibilité sociale au circuit court.

8. MARCHÉS PUBLICS & PRIX JUSTE

SOLUTION PROPOSÉE :

Adapter les marchés publics pour faciliter l'accès du circuit court (allotissement, critères qualitatifs) et intégrer une logique de "Prix Juste" garantissant une rémunération équitable des producteurs.

- Lobbying auprès des collectivités avec les Pôles circuit court et Manger Demain
- Faire évoluer les modalités des marchés publics (exception alimentaire...).

FINALITÉ : sécuriser des débouchés stables et équitables pour les producteurs en circuit court.



EN SYNTHÈSE

Les huit solutions coconstruites durant les ateliers partagent une même logique :

- ▶ S'appuyer sur l'existant
- ▶ Mutualiser plutôt que dupliquer
- ▶ Tester à l'échelle territoriale
- ▶ Structurer pour gagner en robustesse.

Elles pourront être portées tantôt par Wallonie Entreprendre et son écosystème, tantôt par les administrations, institutions et autres acteurs de l'alimentation durable.

PARTENAIRES



